

Communiqué

Assemblée générale des actionnaires du 14 décembre 2016

Valence (France), le 15 décembre 2016 – L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire d'Amplitude Surgical s'est réunie le 14 décembre 2016 sous la présidence de Monsieur Olivier Jallabert, afin de prendre connaissance des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2016, d'approuver les conventions et engagements réglementés, de donner son avis sur les rémunérations du Président Directeur Général, d'approuver le renouvellement du commissaire aux comptes titulaire et la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant et de donner certaines autorisations financières au Conseil d'administration.

Présentation du groupe

Monsieur Olivier Jallabert a présenté le groupe Amplitude Surgical en rappelant notamment que le groupe est aujourd'hui en deuxième position sur le marché français et en sixième position sur le marché européen avec un chiffre d'affaires de 80,8 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016. Le Président a insisté sur la forte volonté du groupe de continuer à se développer à l'international dans les prochaines années avec pour objectif un doublement du chiffre d'affaires consolidé au cours des cinq prochaines années, soit au plus tard à l'issue de l'exercice clos le 30 juin 2021, soit environ 160 millions d'euros, ce qui représente une croissance moyenne de l'ordre de 15 % par an.

Présentation des résultats

Monsieur Philippe Garcia, Directeur financier, a présenté la performance financière de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016 et au premier trimestre de l'exercice 2017 ainsi que les objectifs de la Société.

Le Directeur financier a également présenté les informations sociales, sociétales et environnementales concernant la Société.

Le Président a également rappelé l'organisation de la gouvernance telle que mise en place lors de l'introduction en bourse de la Société.

Résultats du vote de l'Assemblée générale :

Le quorum de l'assemblée générale s'est établi à 74,85%.

Les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Ils ont ainsi notamment :

- approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2016, ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice ;
- approuvé l'ensemble des conventions réglementées ;
- rendu un avis favorable sur les éléments de la rémunération pour l'exercice clos le 30 juin 2016 de Monsieur Olivier Jallabert, Président Directeur Général ;

- approuvé le renouvellement du commissaire aux comptes titulaire et la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant ; et
- donné certaines autorisations financières au Conseil d'administration (programme de rachat d'actions, réduction de capital, émissions d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital avec et sans droit préférentiel de souscription notamment au bénéfice des salariés du groupe et attribution gratuite d'actions).

L'ensemble des résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 14 décembre 2016 et le résultat des votes sont disponibles sur le site internet d'Amplitude Surgical : www.amplitude-surgical.com, rubrique « Documentation / Assemblée générale / Assemblée générale du 14 décembre 2016 ».

A propos d'Amplitude Surgical

Fondée en 1997 à Valence, Amplitude Surgical est un acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs. Amplitude Surgical développe et commercialise des produits haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique couvrant les principales pathologies affectant la hanche, le genou et les extrémités, notamment pour les chirurgies du pied et de la cheville. Amplitude Surgical développe, en collaboration étroite avec les chirurgiens de nombreuses innovations à forte valeur ajoutée afin de répondre au mieux aux besoins des patients, des chirurgiens et des établissements de soins. Acteur de premier plan en France, Amplitude Surgical se développe à l'international au travers de ses filiales et d'un réseau d'agents et de distributeurs exclusifs. Amplitude Surgical opère sur le marché des extrémités par l'intermédiaire de ses filiales Novastep en France et aux États-Unis. Amplitude Surgical distribue ses produits dans plus de 30 pays. Au 30 juin 2016, Amplitude Surgical employait près de 300 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 80 millions d'euros.